



**PARIS, VILLE SANS PLASTIQUE  
À USAGE UNIQUE 2024**

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

Ville de Paris – Direction de la Transition Écologique et du Climat  
Directeur de publication : François Croquette  
Contact : Lila Durix – DTEC-Communication@paris.fr  
Crédits photo : Ville de Paris

Maquettage : DTEC  
Publication : 1<sup>ère</sup> édition 2022  
imprimée à 250 exemplaires  
sur papier 100% recyclé

# SOMMAIRE

- 1 PARTIE 1** ACTIONS PHARES DE LA SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE 2020-2021 SUR LE TERRITOIRE PARISIEN 4
  - 2 PARTIE 2** BILAN PAR AXE STRATÉGIQUE 14
-

# 1

## PARTIE 1 - ACTIONS PHARES DE LA SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE 2020-2021 SUR LE TERRITOIRE PARISIEN

### Contexte global du déploiement de l'ambition en 2021

#### Une ambition partagée de sortie du plastique à usage unique au niveau national et territorial

Dans le cadre de la Loi AGECE (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire - 10 février 2020), la France s'est fixée comme objectif la sortie du plastique à usage unique à l'horizon 2040.

Certains flux (pailles, couverts, sacs plastiques ou emballages dans la restauration rapide) et certaines filières (le réemploi ou l'événementiel) ont également fait l'objet de premières réglementations et échéances.

Plusieurs acteurs et filières s'engagent également et expérimentent de nouvelles alternatives en anticipation des changements réglementaires et techniques.

La sortie du Plastique à Usage Unique (PUU) est l'un des axes phares du programme « Transformations olympiques » de la Ville de Paris pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Cette ambition territoriale s'inscrit dans une stratégie plus globale de zéro déchet à l'échelle de Paris: développer le réemploi et la réparation, lutter contre le gaspillage, améliorer le tri et la valorisation en matière des déchets ou encore favoriser une économie du partage.

Un premier plan d'actions de 2020 à 2021 a permis de cranter des premiers livrables clés

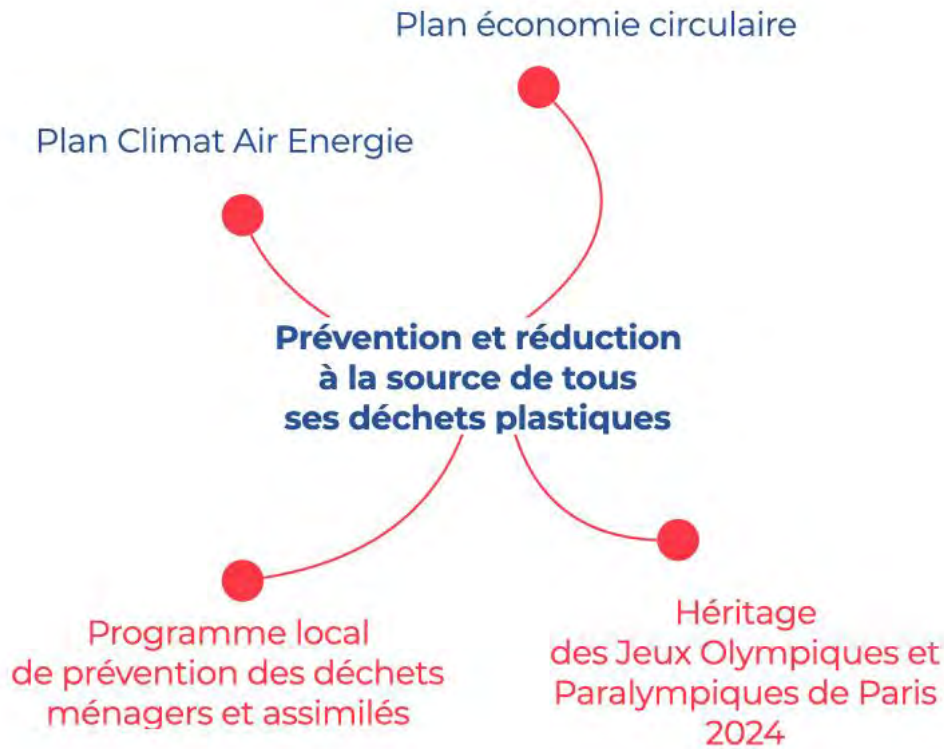
pour ancrer la transition du territoire parisien hors du PUU.

#### Encadrée par une réglementation

- o Au niveau européen avec la directive européenne Single-Use Plastics (SUP) 2019/904
- o Au niveau français avec la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), la Loi Climat et Résilience et les filières concernées par la Responsabilité Élargie du Producteur (REP)
- o À l'échelle parisienne avec le plan de sortie des plastiques de la restauration collective municipale ou les marchés publics incitatifs

#### Contexte du rapport

Dans le cadre du programme « Transformations olympiques » adopté en juin 2019, 20 mesures concrètes ont été identifiées pour laisser un héritage utile aux Parisiens et aux Parisiennes dans la perspective de Jeux plus sobres et plus durables. La sortie du plastique à usage unique (PUU) à horizon 2024 à Paris constitue la première d'entre elles.



© Circulab

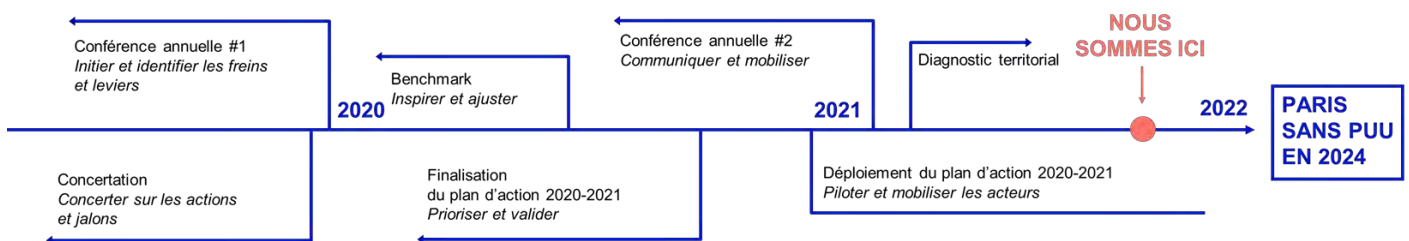
Dès novembre 2019, la Ville a commencé par identifier les freins et leviers en réunissant les acteurs lors d'une première conférence suivie d'une concertation approfondie auprès de plus de 60 entreprises, institutions et associations permettant de faire ressortir les axes et échéances prioritaires.

Par la suite, un benchmark international a permis d'ajuster les plans d'action définitifs.

Depuis janvier 2021, des premières actions clés ont été menées, notamment la réalisation d'un

diagnostic des flux de plastiques sur le territoire parisien ou la tenue d'une deuxième conférence annuelle en mars 2021 auprès de plus de 300 acteurs parisiens et collectivités partenaires.

Ce rapport vise à faire le bilan de l'année 2020-2021 pour continuer le déploiement de l'ambition et maintenir la dynamique collective d'ici 2024 et au-delà.



© Circulab

rendez-vous sur : [paris.fr](https://paris.fr)

## La définition du périmètre cible

### Le plastique à usage unique

#### Sur la base de la définition européenne (directive SUP 2019 /904) :

C'est « un produit fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique et qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné à un producteur pour être rempli à nouveau ou réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu ».

#### Et d'un parti pris fort de la Ville de Paris :

En complément de la définition européenne, l'angle visé par la Ville de Paris est prioritairement celui de la réduction (produire moins de déchets) et de favoriser, dès que cela est possible, les pratiques de vrac et de réemploi. Le plastique recyclé, de même que les produits à usage unique contenant partiellement du plastique (papier-carton, aluminium/acier) et les alternatives de matériaux dits "bio-plastiques" ne font pas partie de l'ambition de la Ville.

## Les 5 filières en transformation

Un travail de cartographie a permis d'identifier cinq filières au coeur de la transformation pour atteindre l'ambition:

1. Alimentation
2. Tourisme et Itinérance
3. Événementiel et Loisirs
4. Logistique et Transport
5. Santé et Hygiène-Beauté

Le ciblage se fait sur deux critères principaux : consommation, utilisation ou production de plastiques à usage unique et adéquation avec des démarches en cours.

## Le contexte particulier covid-19

Le plan d'action 2020-2021 a été déployé dans un contexte de pandémie mondiale qui a modifié le cadre d'intervention :

- de nouvelles priorités chez les acteurs: croissance, reprise des activités...
- le volume et type de produits plastiques: masques, hygiéniques, livraison...
- environnement légal et politique : Plan de Relance, échéances...

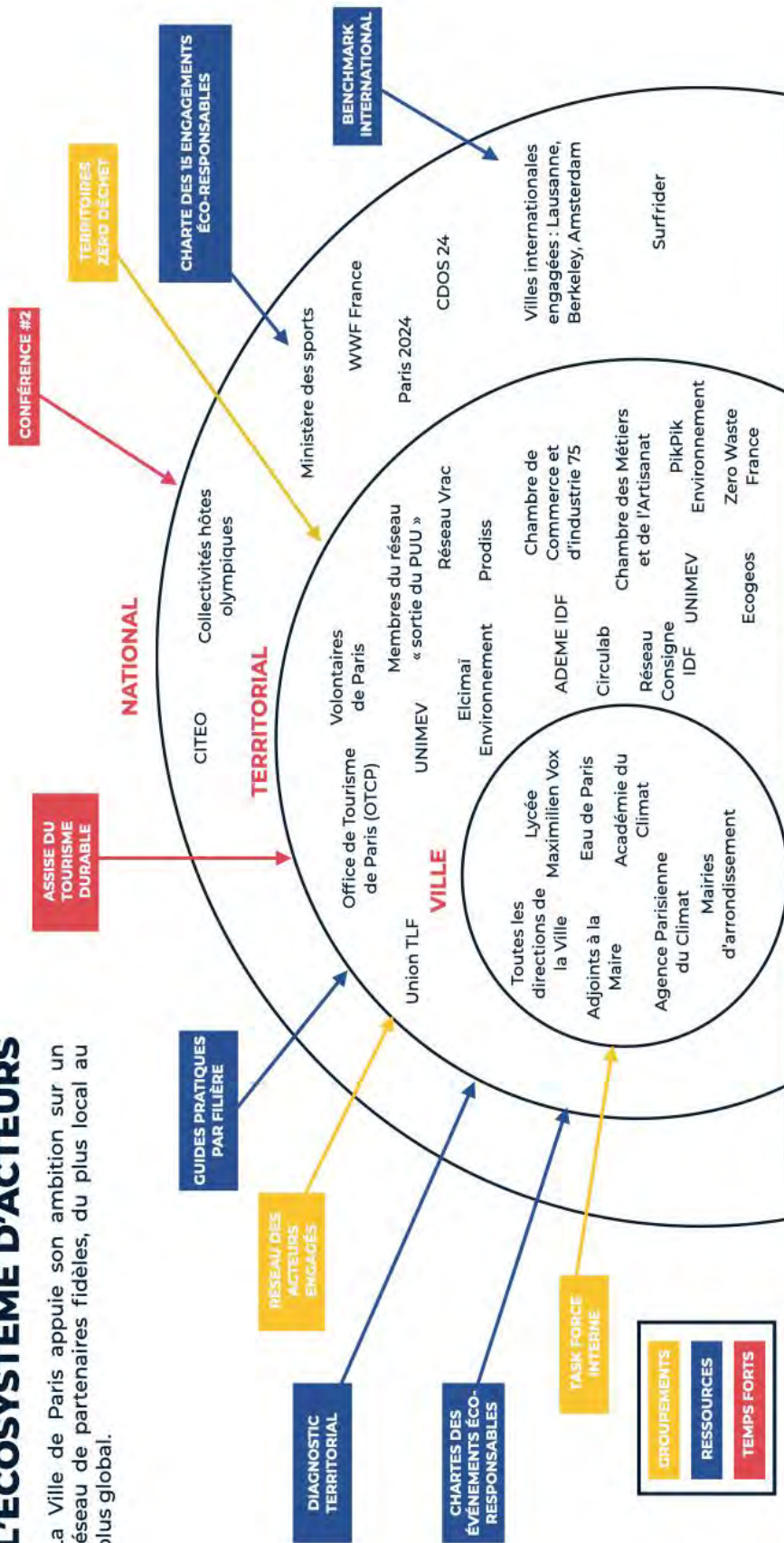
Si la disponibilité des acteurs s'en est vue légèrement impactée, dans la mobilité ou l'hôtellerie par exemple, la période a aussi permis à certains acteurs de repenser leur stratégie.

## 6 axes stratégiques et 21 actions pour 2021

- o Une administration exemplaire
- o Un réseau d'acteurs zéro PUU
- o La fin des déchets de bouteilles d'eau dans l'espace public
- o La fin des emballages jetables et le développement de la consigne
- o Une filière événementielle pilote
- o Une nouvelle réglementation parisienne

# L'ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS

La Ville de Paris appuie son ambition sur un réseau de partenaires fidèles, du plus local au plus global.



© Circulab





# Actions phares 2020-2021

## BILAN CHIFFRÉ

**10 clubs**

accompagnés à travers le challenge « Zéro plastique » pour la saison sportive 21/22



**13**

nouveaux territoires zéro déchets lancés

**900**

acteurs engagés sur le territoire



**200**

commerçants dans le réseau « Ici, je choisis l'eau de Paris »



**3 300**

élèves à l'école élémentaire sensibilisés à l'Eau de Paris à travers 150 ateliers

**3**

sites pilotes (Charléty, Carpentier et Ladoumègue) ont expérimenté les NUDGE avec WWF

**50**

clubs sportifs formés via le programme Match for Green



**100k€**

de subventions aux réseaux consigne & réemploi IDF et au réseau francilien du réemploi

**379k€**

de subventions versées en 2021 aux 21 gestionnaires en restauration collective



**10**

temps forts

**1**

conférence avec plus de 250 participants

**5 000**

cahiers de vacances distribués pour sensibiliser sur la qualité de l'eau du robinet



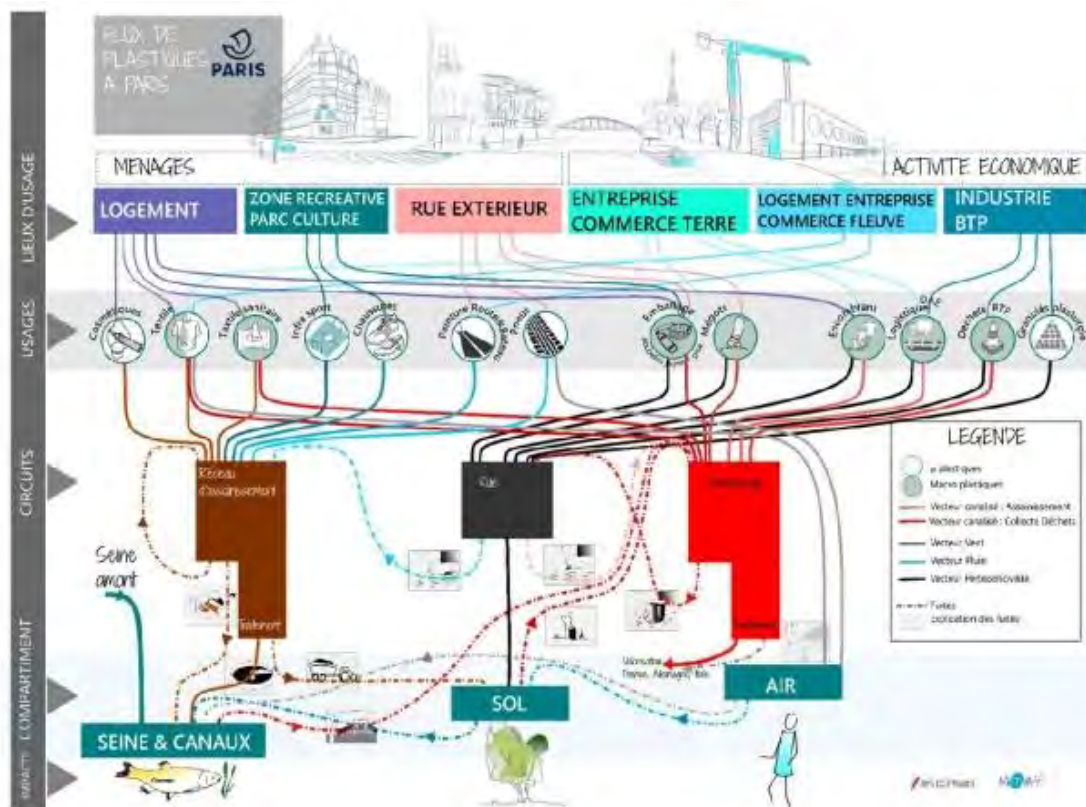
**4 500**

mémo tri et guides du tri distribués pour mieux collecter

**5**

guides pratiques pour les filières professionnelles





© Elcimaï Environnement

## Des apprentissages issus du diagnostic

La Ville de Paris a fait réaliser par les cabinets Aqta et Elcimaï un diagnostic complet de l'utilisation du plastique (tous types de plastique) sur son territoire.

Unique en son genre, cette étude :

- confirme l'enjeu environnemental lié aux PUU
- détaille les grands secteurs d'activités sources de déchets plastiques (bâtiment, automobile notamment)
- éclaire également sur les mécanismes de fuite de macro et micro plastiques dans les réseaux d'assainissement, la Seine et les sols.

L'analyse documentaire confirme une pollution diffuse, complexe dans l'air, les sols et les canalisations marquées par les PUU et l'enjeu sanitaire lié à cette pollution.

## Répartition des quantités de déchets plastiques par lieu d'usage (pour les flux considérés) exprimés en kg/hab.

- dans le logement (70kg/hab./an)
- dans l'entreprise et commerces (69 kg/hab./an)
- dans les zones récréatives, parcs et culture (11 kg/hab./an)
- dans la rue (6 kg/hab./an)

## Principales fuites identifiées rejoignant les différents compartiments :

**SOL**: logistique et déchets d'activité économique, emballages retrouvés au sol, fibres textiles

**AIR** : pneumatiques et fibres textiles

**EAU**: macro plastiques emballages, déchets d'activités économiques et mégots jetés au sol / textiles jetés dans les toilettes

Les fuites sont estimées à 0,1 % en masse du flux plastique total (gisement estimé à 765 tonnes par an).

# Un service public sans plastique : l'exemple de la petite enfance



Paris travaille à limiter l'usage du plastique dans un souci d'excellence environnementale. Que ce soit pour la restauration collective, le matériel ou le conditionnement, la Ville souhaite être exemplaire avec un travail particulièrement important mené auprès des services à la petite enfance.

En complément de son plan d'action pour la sortie du plastique à usage unique, Paris a signé en 2018 la charte des « Territoires engagés sans perturbateurs endocriniens », reflet de son engagement en faveur de la santé environnementale dans ses établissements d'accueil de la petite enfance.

Au-delà du seul enjeu de l'usage unique, la Ville veille à mettre fin à l'usage des emballages, jouets, vaisselles et ustensiles de cuisine en plastique, au profit de l'inox, du bois ou du verre, tant que possible réutilisables; avec pour objectif la suppression des perturbateurs endocriniens dans ses établissements d'accueil des 0-3 ans d'ici 2026.

## De l'accueil des 0-3 ans...

### Les jeux et jouets

Paris a été la première grande collectivité en France à demander à ses fournisseurs la composition des jeux et jouets, afin de limiter significativement l'usage des références en plastique.

### La vaisselle et les emballages alimentaires

Depuis septembre 2020, la vaisselle en plastique est en train d'être progressivement supprimée des 300 crèches collectives municipales, au profit du verre trempé, de l'inox ou de la céramique selon les âges.

## Les campagnes de promotion de l'Eau de Paris

Au sein des crèches à destination des parents ou la campagne de sensibilisation sur l'eau dans les crèches intitulée « Paris je bois déjà de ton eau »

Depuis 2014, les draps d'examens ou bavoirs jetables en plastique ont été supprimés. Les biberons en plastique ont par ailleurs été remplacés par des biberons en verre.

## ... aux cantines sans plastique

- Plan de sortie des plastiques de la restauration collective voté par le Conseil de Paris 13/10/21 : suppression de l'ensemble des plastiques en contact avec les aliments d'ici 2026 (30M de repas – 1300 établissements).
- En cuisine, avec l'expérimentation de plateaux inox alvéolés favorables pour son poids dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement.
- En dehors, avec des sandwiches emballés dans du papier kraft et des expérimentations de consigne pour les restaurants administratifs.
- Pour les agents, l'ASPP, association assurant la gestion des 15 restaurants et 5 Croq'Pouce a testé: expérimentation d'un dispositif de réemploi de contenants en verre; suppression des contenants, couverts et emballages en plastique; remplacement des bacs de stockage et des ustensiles de cuisine en plastique par du matériel en inox et en verre.

## Cela s'accompagne par :

Une communication à partir de la rentrée de septembre à destination des convives de la restauration collective et agents.

La réalisation d'une étude ergonomique par la Direction des affaires scolaires avec préconisations pour la prévention des risques pour les personnels liés aux alternatives.

Des actions de renforcement aux préparations maisons et au dressage et tranchage en ramequin et de l'achat en gros conditionnement dans les marchés publics.

Des subventions seront versées annuellement aux gestionnaires pour les accompagner dans cette sortie. Près de 400K ont été mobilisés en 2021.

## La fin des bouteilles en plastique au profit de l'Eau de Paris

Les bouteilles d'eau en plastique font partie des éléments ciblés en priorité par la Ville qui dispose d'un réseau d'eau et de fontaines publiques de qualité. Au sein des filières, les restaurateurs, organisateurs d'événements ou associations sportives s'équipent en points d'eau et fournissent des gourdes.

Enfin, poussés par la loi AGEC les établissements recevants du public (ERP) y compris dans l'administration s'équipent de plus en plus, et certains vont même au delà, utilisant des « coups de pouce » pour faciliter l'usage (dispositifs "nudge").

L'ensemble de ce travail est permis grâce à une collaboration étroite avec Eau de Paris.

### 1 Renforcer et valoriser le maillage de points d'eau (dans l'espace public et au sein des ERP ou commerces)

**Où trouve-t-on des points d'approvisionnement en eau à Paris? (fontaines, robinets...)**

- Chez plus de 200 commerçants et tiers lieux parisiens.
- Dans de plus en plus d'EHPAD.
- Place Emile Blémont, dans le 18<sup>e</sup> avec le prototype d'une nouvelle fontaine « Mât Source ».
- Sur Freetaps, l'application gratuite qui référence tous les points d'eau potable en France, pour s'hydrater partout et sans créer de déchets !
- Sur la carte en Open Source des fontaines publiques à Paris.

#### À venir

Un état des lieux des sites existants équipés de points d'eau permettra d'étendre la liste dès début 2022.

### 2 Inciter à boire l'Eau de Paris avec le « nudge »

Pour accompagner l'équipement des établissements sportifs, la Ville expérimente une signalétique incitative appelée « nudge », en partenariat avec le WWF dans les centres sportifs Carpentier (13<sup>e</sup>), Ladoumègue (19<sup>e</sup>) et au stade Charléty (13<sup>e</sup>) pour inciter les sportifs à bannir le plastique et à privilégier la gourde.

#### Un NUDGE, c'est quoi ?

Un nudge est une incitation douce ou coup de pouce donné à un individu ou consommateur pour modifier son comportement.



### 3 Démocratiser l'usage du contenant réutilisable (gourde ou gobelet)

**Les filières engagent leurs utilisateurs et public**

- L'agence de production Haut et Court avec des tournages sans plastique
- Publicis Live à Viva Tech
- Les restaurateurs à découvrir dans le guide l'eau à la bouche : eau-a-la-bouche.fr
- La Grande Course du Grand Paris avec une course historiquement sans plastique

Les objets promotionnels tout comme les bouteilles en plastique ont été considérés comme les « irritants » à cibler en priorité que ce soit pour l'accueil du grand public sur les équipements municipaux, et pour la partie « hospitalité » des sites ou événements privés.

## Une filière «événementiel sportif» pilote



L'échéance des Jeux Olympiques et Paralympiques a permis d'accélérer le déploiement des alternatives au PUU, notamment pour la filière de l'événementiel sportif.

Une première « Charte pour des événements éco-responsables à Paris » a été publiée en novembre 2018 puis actualisée en 2019 avec l'ambition de zéro PUU. De nombreux acteurs (associations sportives, gestionnaires de sites ) se mobilisent en collaboration avec l'Agence Parisienne du Climat, CNOSF, CDOS75, Paris 2024 et le Ministère des Sports pour faire évoluer la pratique sportive.

La disparité des enjeux selon le profil des événements (indoor, outdoor, déambulant, fixe...) rend difficile une généralisation immédiate des alternatives. Néanmoins, la démarche transversale et fédératrice de la Ville permet de faire naître des actions concrètes.

Les objets promotionnels tout comme les bouteilles en plastique ont été considérés comme les « irritants » à cibler en priorité que ce soit pour l'accueil du grand public sur les équipements municipaux, et pour la partie « hospitalité » des sites ou événements privés.

### Les temps forts de mobilisation

- « Assises du Tourisme Paris 2021 »
- Charte des événements éco-responsables
- Formation de deux promotions de 25 clubs fin 2021 via Match for Green
- La Communauté Sport et Climat de l'APC avec le projet « sport sans plastique »

### À venir

Un état des lieux des sites existants équipés de points d'eau permettra d'étendre la liste dès début 2022

## Sensibiliser

Une sensibilisation transversale et récurrente de l'écosystème sport est en cours à travers différents leviers : une référence à la stratégie municipale sortie des PUU dans les conventions des clubs, les temps forts et ressources, la formation des clubs, agents et volontaires lors d'événements ou la diffusion plus large de guides pratiques pour l'«Événementiel et Loisirs».

## Équiper

En faveur du zéro déchet, l'équipement progressif des équipements sportifs est en cours notamment pour les fontaines à eau.

Pour favoriser le geste de tri, la Ville souhaite investir dans des poubelles de tri supplémentaires et évaluer l'impact des nudges. L'équipement passe aussi par celui des sportifs et clubs avec la fourniture de gourdes ou d'outils dès que possible.

## Expérimenter

La temporalité et le périmètre connu d'un événement, rend la filière propice aux tests et expérimentations.

Ces expérimentations sont autant d'occasions pour concevoir des outils et tirer des apprentissages. Parmi les plus beaux succès:

- Événement « Trocadéro 2021 »: interdiction (via cahier des charges & conventions) de distribution des goodies et bouteilles PUU par les organisateurs ou l'agence de production
- Dispositifs Nudge: trois sites pilotes (Charléty, Carpentier et Ladoumègue) pour expérimentation de NUDGE avec WWF
- Développement de l'offre de consigne Greengo auprès de Paris 2024 avec relais auprès du PSG (zone hospitalité)

## Le développement de la consigne pour réemploi à Paris

La consigne pour réemploi fait partie des alternatives soutenues par la Ville dans sa feuille de route économie circulaire. Parmi les secteurs visés, le secteur de la restauration commerciale est prioritaire, ensuite, le secteur de la grande distribution pour lequel des expérimentations à Paris sont en cours avec un périmètre élargi.

Une attention particulière est donnée à la vente à emporter qui s'est particulièrement développée avec la pandémie de COVID-19. La mobilisation de ces nouveaux acteurs est essentielle.

Enfin, toute la démarche du développement de la consigne pour réemploi vise également à croiser ce modèle avec celui de l'Economie Sociale et Solidaire, notamment au profit de la création d'emplois. Cela est rendu possible grâce à la collaboration avec le Réseau consigne, Vilette Emploi, Les Canaux, ou encore le Paris Initiative Entreprise.

### Les contenants

- 100 000€ d'investissement pour le Réseau Consigne Île-de-France pour un parc d'emballage en réemploi pour la mutualisation d'une flotte de contenants
- 11 000€ d'investissement pour l'achat de contenants pour l'opération Paris 10e s'emballe de GreenGo et Ecotable
- Soutien à 3 traiteurs/restaurants en insertion pour la réalisation d'une étude-action visant au passage à des contenants réutilisables pour leur activité (30k€) Le projet Paris s'emballe

Ce projet porté par la Ville, la start-up La Consigne Greengo, et Ecotable, vise à mettre fin à l'utilisation de l'emballage unique dans la restauration rapide. Cinquante restaurants et dix magasins Franprix du 10e arrondissement se sont lancés en déployant un système de consigne pour les plats à emporter.

Le rôle de la Ville est également de soutenir la R&D notamment sur la filière du verre travers des logiques de comité de filière

### Les infrastructures

- Co-financement (40k€) d'un centre de lavage géré par Vilette Emploi au parc de la Vilette (pour notamment le lavage de gobelets réutilisables pour les établissements culturels du parc de la Vilette)
- Actionner des leviers pour installer des locaux et infrastructures notamment en fléchant des locaux disponibles

### L'opérationnel

- Soutien au recrutement d'un encadrant technique pour Ares Services 75 dans le cadre du développement d'un partenariat avec l'entreprise UZAJE, pour l'exploitation de ses deux chaînes de lavage à Neuilly sur Marne (20k€)
- 40k€ de fonctionnement au Réseau pour l'animation, le lien avec les arrondissements et l'étude sur la mutualisation des opérations de lavage et logistique (crédits DEVE/AEU)

### Le réseau consigne et réemploi IDF

Un réseau professionnel qui a pour but de promouvoir le réemploi des emballages ménagers, industriels et commerciaux.

Il structure et accélère le développement de ce nouveau marché et rassemble une trentaine de professionnels agissant sur toute la chaîne du réemploi des emballages.



### Le projet Paris s'emballe

Ce projet porté par la Ville, la start-up La Consigne Greengo, et Ecotable, vise à mettre fin à l'utilisation de l'emballage unique dans la restauration rapide. Cinquante restaurants et dix magasins Franprix du 10e arrondissement se sont lancés en déployant un système de consigne pour les plats à emporter.



# 2

## PARTIE 2 - BILAN PAR AXE STRATÉGIQUE

### 6 AXES STRATÉGIQUES

#### AXE N°1

**Faire de la Ville de Paris une collectivité exemplaire**

#### AXE N°2

**Un Réseau d'acteurs engagés**

#### AXE N°3

**La fin des bouteilles d'eau en plastique**

#### AXE N°4

**Mettre fin aux emballages jetables en développant la filière consigne**

#### AXE N°5

**Faire de la filière événementielle un pilote**

#### AXE N°6

**Une nouvelle réglementation parisienne**





## AXE N°1

### Faire de la Ville de Paris une collectivité exemplaire

#### ACTION 1

DIAGNOSTIC DE  
L'UTILISATION DU  
PLASTIQUE

#### ACTION 2

SUPPRESSION  
DU PLASTIQUE  
DANS LES CANTINES

#### ACTION 3

INTERDICTION DU  
PLASTIQUE À USAGE  
UNIQUE DANS LES  
SECTEURS D'ACHATS

#### ACTION 4

RÉDUIRE L'USAGE  
DES BOUTEILLES EN  
PLASTIQUE JETABLE  
DANS LA  
COMMUNAUTÉ  
SPORT

#### ACTION 5

RÉDUCTION DE  
L'USAGE DU  
PLASTIQUE À USAGE  
UNIQUE DANS LES  
ÉTABLISSEMENTS  
MUNICIPAUX

#### ACTION 6

PARIS PLAGE SANS  
PLASTIQUE À USAGE  
UNIQUE



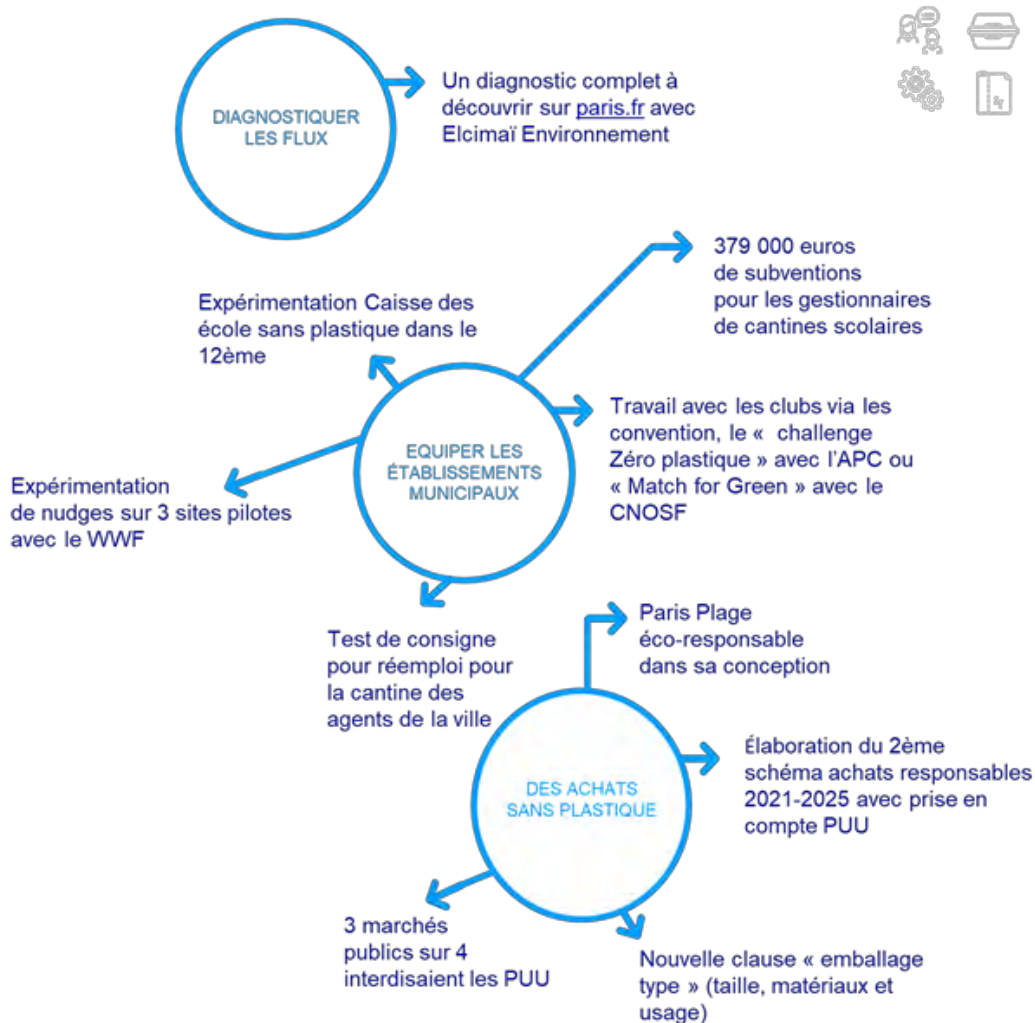
## Bilan global et actions emblématiques

La première action clé de l'année 2021 fut la réalisation d'un diagnostic complet des flux de plastiques sur le territoire parisien.

Dans les achats municipaux, le plastique jetable est supprimé dès qu'une alternative existe, avec l'aide du service achats qui fait un important travail de veille fournisseurs. En termes d'orientation et de conception, le zéro PUU est devenu un pré-requis dans les achats notamment avec une clause « emballage type sans plastique jetable » utilisée dans trois des quatre marchés concernés en 2021, et avec le 2<sup>ème</sup> schéma achats responsables 2021-2025.

Les services investissent également sur la sensibilisation et l'équipement adapté aux contenants réutilisables, particulièrement dans les cantines scolaires et dans les établissements sportifs où de nouveaux contenants verres ou inox sont testés, en plus de la promotion de l'Eau de Paris. Cela permet à la restauration collective d'être la filière alimentation la plus avancée sur le territoire.

Ces expérimentations ont permis à la Ville de Paris d'identifier des enjeux forts comme l'ergonomie et les coûts d'investissements qui sont conséquents.





## **AXE N°2**

### **Un réseau d'acteurs engagés**

#### **ACTION 7**

**UN RÉSEAU D'ACTEURS  
ENGAGÉS DANS LA  
SUPPRESSION DU PUU**

#### **ACTION 8**

**RÉPERTORIER LES  
BONNES PRATIQUES  
POUR LES DUPLIQUER  
DANS LES QUARTIERS  
PILOTES**

#### **ACTION 9**

**VALORISER LES ACTEURS  
ENGAGÉS, PARTAGER  
LES SOLUTIONS, ET  
MOBILISER DE NOUVEAUX  
ACTEURS**

# Bilan global et actions emblématiques

La Ville a fait de la concertation le fer de lance de sa transformation. Après une première concertation réussie en 2020, la Ville a pérennisé la dynamique collective en constituant un réseau d'acteurs fidèles soutenu par un écosystème de partenaires. Ce réseau s'organise autour de 5 filières et rassemble les 3 profils d'acteurs nécessaires à la transition écologique de chacune d'entre elles : porteurs d'alternatives, partenaires institutionnels et associatifs et acteurs en transformation (commerçants, fabricants, marques...).

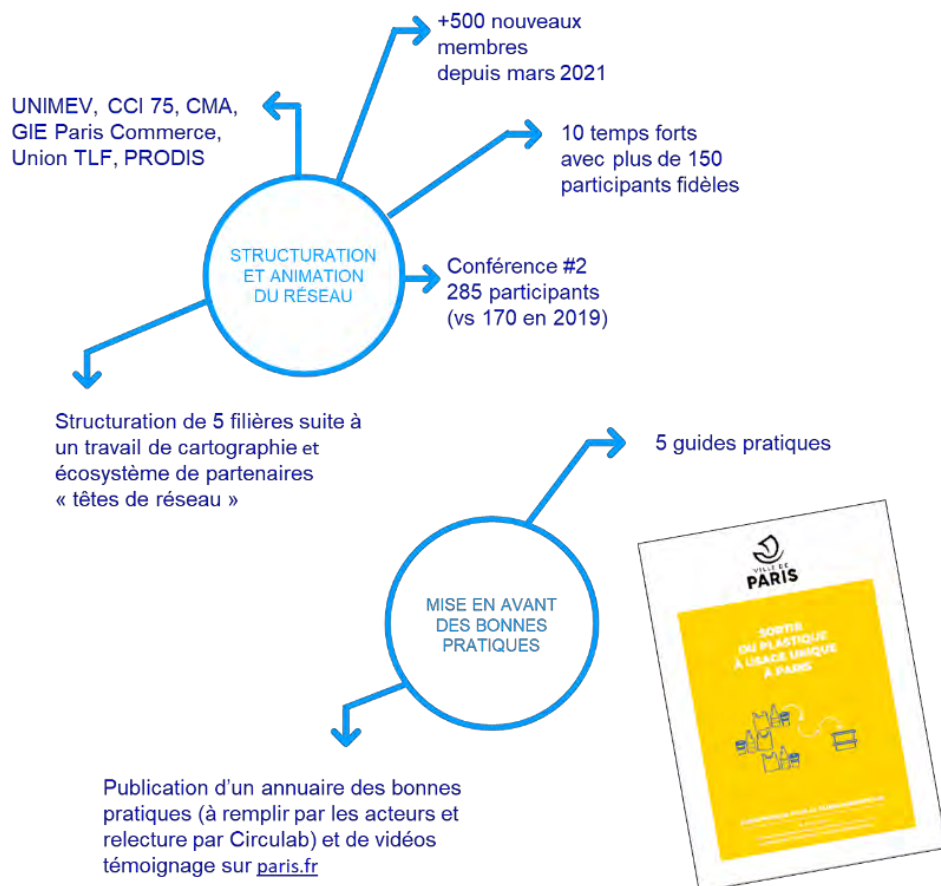
## Le nombre d'acteurs engagés dans chaque filière est disparate.



Animé par le prestataire Circulab, ce réseau d'acteurs est clé pour l'atteinte de l'objectif car il permet:

- de faire rayonner la stratégie auprès des acteurs par le biais d'une communication directe
- de faire remonter les terrains favorables et les nouveaux entrants : marchés alimentaires pilotes, Gaité Lyrique, nouveaux porteurs d'alternatives...
- d'accompagner les transition des acteurs privés: mise en relation entre acteurs, porteurs de solutions, partenariats...

Ce réseau se positionne comme l'interface entre les démarches de sensibilisation (associations, fédérations...) et les groupements tournés vers les alternatives tels que les réseaux vrac, consigne ou Ecotable.





## AXE N°3

### La fin des bouteilles d'eau en plastique

#### ACTION 12

INTERDIRE LA VENTE DE BOUTEILLES D'EAU EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE SUR LES MARCHÉS ALIMENTAIRES PARISIENS

#### ACTION 11

VALORISER LE MAILLAGE TERRITORIAL DES POINTS D'EAU EXISTANTS  
ADAPTER LES MODÈLES DE FONTAINES URBAINES

#### ACTION 10

PROMOUVOIR L'UTILISATION DE L'EAU DU ROBINET ET RASSURER SUR LA QUALITÉ DE L'EAU À PARIS

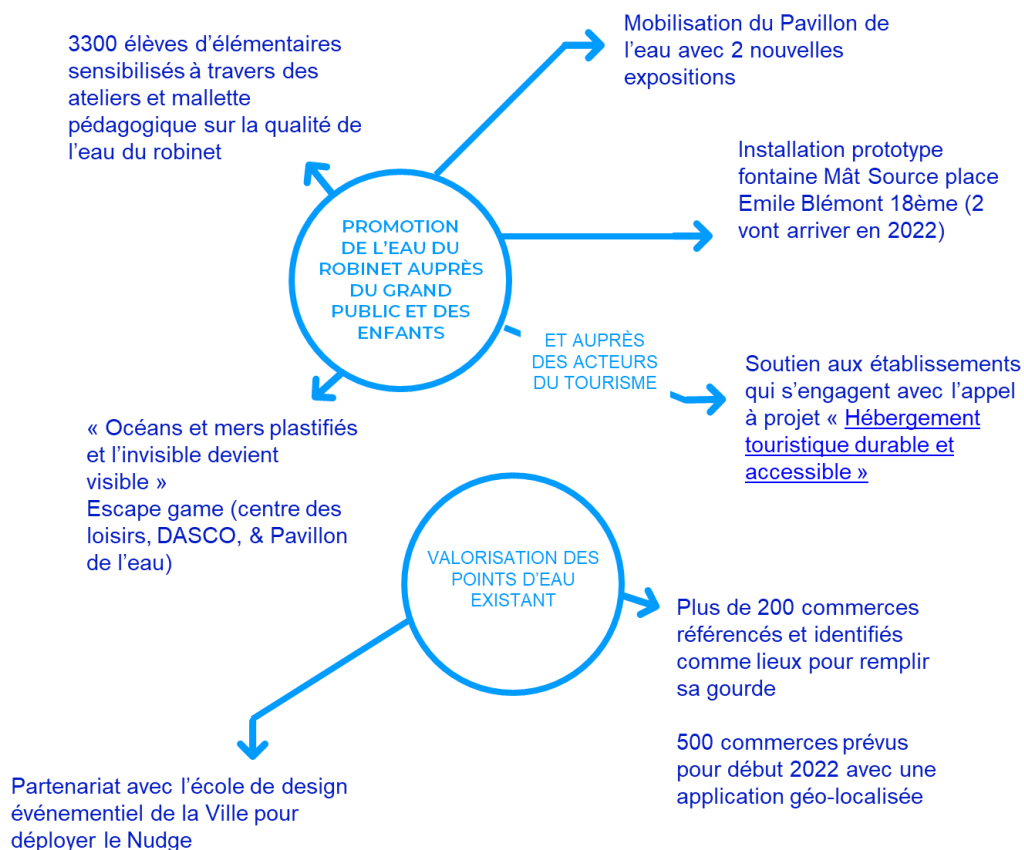
#### ACTION 13

VALORISER LES DISPOSITIFS DE TRI EXISTANTS SUR L'ESPACE PUBLIC À TRAVERS UNE CARTOGRAPHIE

# Bilan global et actions emblématiques

En étroite collaboration avec Eau de Paris, une sensibilisation des élèves et du grand public sur la qualité de l'eau du robinet et à la pollution marine a pu être déployée.

La promotion de l'eau de Paris a également été favorisée grâce à l'initiative « Ici, je choisis l'eau de Paris », lancée auprès des commerçants ou encore l'expérimentation de « nudges » sur l'espace public pour inciter à boire aux fontaines.





## AXE N°4

### Mettre fin aux emballages jetables en développant la filière consigne

#### ACTION 14

ACCOMPAGNER LA  
STRUCTURATION ET  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES RÉSEAUX VRAC  
ET CONSIGNES

#### ACTION 15

ACCOMPAGNER LA R&D  
DES FOURNISSEURS  
D'EMBALLAGES POUR  
PROPOSER AUX  
COMMERÇANTS DES  
CONTENANTS  
ALTERNATIFS  
SANS PLASTIQUE

#### ACTION 16

CONDITIONNER LES  
AIDES DU PLAN DE  
SOUTIEN AUX  
COMMERCES  
"REDÉMARRER  
AUTREMENT" À DES  
OBJECTIFS  
ENVIRONNEMENTAUX  
DE SORTIE DU PLASTIQUE  
À USAGE UNIQUE



## Bilan global et actions emblématiques

Pour lutter contre les emballages jetables à usage unique, la Ville de Paris fait le pari du réemploi notamment via le développement de la consigne.

En 2021, l'essentiel des actions cible les contenants alimentaires. La structuration et dotation du réseau consigne Île-de-France vise à faire grandir les références de solutions de contenants pour réemploi à moindre coût.

Par ailleurs, par le biais des guides filières, des subventions auprès des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et de ses marchés publics en faveur du réemploi, le nombre de porteurs d'alternatives à toutes les étapes de la chaîne a pu se renforcer.

Enfin, avec une expérimentation territoriale dans le quartier zéro déchet du 10<sup>ème</sup> arrondissement, en partenariat avec Ecotable et MyGreenGo, la Ville a permis de tester à l'échelle d'un quartier le passage à la consigne chez plus de 20 commerçants.



Soutien financier pour l'expérimentation « Paris s'emballe » dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement

Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et d'Artisanat pour la sortie du plastique à usage unique dans l'alimentation

100 000 euros de subventions versées au réseau consigne & réemploi IDF et au réseau francilien du réemploi pour faciliter le changement d'échelle de la consigne et mutualiser les acteurs et ressources



Expérimentation territoriale dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris avec le : Projet Consigne 11. Offre commerciale commune des opérateurs Vyval et Reconcil pour faciliter le passage à la consigne pour les commerçants du quartier



Soutien financier à destination des structures d'insertion par l'activité économiques notamment pour le lavage des contenants (Villette Emploi et Ares Services 75 avec la startup Uzaje)







Crédit photo: Clément Dorval

## AXE N°5

### Faire de la filière événementielle un pilote

#### ACTION 17

ENGAGER LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS ET LEURS PARTENAIRES VERS UNE TRAJECTOIRE SOBRE

#### ACTION 18

METTRE À DISPOSITION DES ORGANISATEURS, PRESTATAIRES ET GESTIONNAIRES DE SITES DES OUTILS PRATIQUES

#### ACTION 19

FORMER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ÉVÈNEMENTIEL À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ET AUX CONSIGNES DE TRI À PARIS

#### ACTION 20

OPTIMISER, VALORISER, ET ÉVALUER LES SOLUTIONS DE VAISSELLE LAVABLE/RÉUTILISABLE ? DANS LA PERSPECTIVE DE LEUR DÉVELOPPEMENT PLUS MASSIF

# Bilan global et actions emblématiques

L'événementiel sportif est, avec l'échéance des JOP 2024, un des axes de transformations des plus emblématiques.

La première charte des événements éco-responsables de 2018 avait déjà permis de fédérer de nombreux clubs sportifs et organisateurs. « La charte des 15 engagements éco-responsables » du Ministère des Sports est un levier de mobilisation supplémentaire.

Si la variété et la diversité des types d'événements et leur temporalité courte rendent difficile la systématisation, le réseau d'acteurs ainsi que le travail effectué sur les bouteilles d'eau permettent d'étendre la cible u-delà de l'univers sport.

Le changement des comportements des visiteurs et des participants n'en demeure pas moins un levier essentiel, permis par les dispositifs nudges ou une sensibilisation accrue des équipes via le réseau de volontaires parisiens.





## AXE N°6 Une nouvelle réglementation parisienne

### ACTION 21

## METTRE EN PLACE DES RÈGLEMENTATIONS INCITATIVES ET/OU OBLIGATOIRES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE PARISIEN

Les expérimentations prévues par la réglementation ne semblent pas adaptées pour permettre à la Ville d'interdire la mise sur le marché de certains PUU. Cette activité n'a donc pas pu être mise en œuvre.

